

**Face aux critiques en Pologne et à l'international, le Droit et Justice (PiS) semble faire machine-arrière et la lourde amende infligée à la chaîne privée d'infos TVN24 devrait être annulée.**

Le 11 décembre dernier, sous l'influence de ses membres liés au milieu de l'influent Père rédemptoriste Tadeusz Rydzyk, le Conseil National de la Radio et Télévision (CNRT) a frappé fort [en infligeant une amende record](#) équivalent à 350 000 euros à la chaîne privée TVN24, la chaîne d'informations en continu la plus regardée en Pologne.

Il semble toutefois que le vent soit en train de tourner en faveur de TVN24. A la fin du mois de décembre, le président du CNRT, Witold Kołodziejski a entamé des négociations avec des responsables de la chaîne en vue d'annuler l'amende. Sans doute parce que les réactions de solidarités des deux côtés de l'Atlantique ont inquiété les autorités polonaises. Et parce que le Premier ministre Mateusz Morawiecki s'est trouvé dans une position inconfortable à Bruxelles, devant s'employer pour expliquer la décision du CNRT. Le chef du parti, Jarosław Kaczyński, aurait lui-même menacé de dissoudre le Conseil médiatique si l'amende était maintenue.

Malgré les remontrances de l'Union européenne, du Département d'État américain et de même de nombreux journalistes liés au Droit et Justice, la « faction rédemptoriste » au sein du CNRT n'en démord pas. Ses trois membres, sur les cinq que compte le Conseil - Teresa Bochwic, Elżbieta Więclawska-Sauk et Janusz Kawecki - maintiennent leur position, quand bien même une simple intervention de Jarosław Kaczyński saurait les priver de leurs sièges dans le Conseil.

**Une affaire pliée le 9 janvier ?**

Witold Kołodziejski précipite - à raison - les négociations avec la chaîne d'infos. Si le Parlement polonais et le Président n'acceptent pas la décision du Conseil, celui-ci sera amené à être dissous. C'est bien cette possibilité qu'a laissé entendre le chef du PiS, Jarosław Kaczyński. Si les négociations échouent, la TVN24 saisira la Justice dans le délai des trente jours qui lui ont été impartis, soit d'ici le 9 janvier. Ceci pourrait causer des désagréments tant pour le Conseil que pour le gouvernement polonais de Mateusz Morawiecki. Car c'est bien le parti au pouvoir qui perd en prestige dans cette affaire, et il est donc le principal intéressé à faire taire ses supporteurs trop zélés.

**[La chaîne d'info TVN24 dans le collimateur du PiS en Pologne](#)**